BAREME HONORAIRES PLACENIMMO

Date 30/11/2023

Arrêté du Ministère de l'économie et des finances : du 29 juin 1990 de l'affichage des prix et de prestations de services

1) Mission de transaction « mandat de vente »:

- ✓ Elaboration d'une estimation tenant compte de la concurrence, de la demande, des prestations et des atouts du bien
- ✓ Contractualisation du mandat sécurisant les parties
- ✓ Communication via l'ensemble de nos supports (Fiches, site internet, panneaux, sites spécialisés, fichier clients, etc..)
- ✓ Conseils sur le patrimoine, la détention, les plus-values, les calculs de mutation....
- ✓ Application des lois en vigueur, (SRU, Carrez, ..)
- ✓ Montage du dossier en vue du compromis (demande et pointage des pièces ..)
- √ Sélection des dossiers acquéreurs (vérification de solvabilité)
- ✓ Organisation des visites
- ✓ Mise en place et organisation des échanges avec les Notaires
- ✓ Contre visite et relevés
- ✓ Accompagnement à la signature de l'acte authentique

Taux de commissions/honoraires TTC du prix de vente net vendeur

Les honoraires sont :

- Soit à la charge du vendeur dans le cadre du mandat de vente « commission due par le vendeur »
- Soit à la charge de l'acheteur dans le cadre du mandat de vente « commission due par l'acheteur »

Selon l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, la pratique qui consiste à modifier les honoraires initiaux à la charge du vendeur vers l'acquéreur est susceptible de constituer une pratique commerciale trompeuse et est à ce titre interdite.

Honoraires TTC sur Prix de vente TTC

6000 € TTC	De	0€	à	49999€ TTC
10%	De	50000€	à	99999€ TTC
8%	De	100000€	à	149999€ TTC
7%	De	150000€	à	199999 € TTC
6%	De	200000€	à	349999 € TTC
5%	à partir de	350000€		

2) Mission de recherche « Mandat de recherche »

- ✓ Elaboration du cahier des charges (Zone géographique, caractéristiques, budget..)
- ✓ Adéquation de la demande au marché
- ✓ Calcul de l'enveloppe financière en fonction des différentes prêts (PTZ, PLSS, Prêts aidés, Prêts patronaux, ...)

✓ Sélection et présentation des offres et négociation de la transaction selon les cas de figure Recherche facturée à la signature de l'achat : 6500 € TTC

3) Mission de transaction professionnelle « mandat de vente commercial »

1.1 – Achat ou vente de fonds de commerce

Les honoraires sont exprimés en HT sur base TTC

6000 € HT	De	0€	à	59 999€ TTC
9%	De	60 000 €	à	499 999€ TTC
7%	De	500 000 €	à	999 999€ TTC
5%	à partir de	1 000 000 €		

1.2 – Murs commerciaux, bureaux, entrepôts

Les honoraires sont exprimés en HT sur base TTC

7%	De	0€	à	499 999€ TTC
6%	De	500 000 €	à	999 999€ TTC
5%	à partir de	1 000 000 €		

1.3 -Cession de bail

Honoraires fixe de 12 % ttc (10%ht) avec un minimum de 6000 € HT

4) Mission de transaction vente neuf ou rénovée (VEFA ou VIR) « mandat de recherche »

Les honoraires sont variables en fonction des promoteurs, des promotions et de l'évolution des commercialisations dans l'année. Les honoraires HT sont compris entre 2.5% et 10% et compris dans le prix net acheteur communiqué. Le taux de rétrocession est communiqué à la réservation du bien par contrat de réservation (équivalent du compromis de vente pour l'achat dans l'ancien).

5) Mission de représentation « mandat de vente terrain ou terrain constructible »

Cette mission est gratuite pour le vendeur. Les honoraires négociés sont à la charge de l'acheteur dans le cas d'une division, construction ou d'un aménagement.

L'agence Placenimmo représente au mieux les intérêts de ces mandants dans la commercialisation de leurs terrains auprès de son réseau de Marchands de biens, lotisseurs, constructeurs de maisons individuels, promoteurs régionaux et nationaux, et fonds immobiliers d'investissements.

Le but de cette mission est d'obtenir la meilleure proposition de prix et de conditions de paiement. (Négociations complexes)